

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE**

DIRECTION DE LA SANTE DE LA WILAYA D'ALGER

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE BOLOGHINE – IBN

NIF : 0997162497141603

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RECTIFICATIF

Conformément à la loi 23-12 du 05 aout 2023, fixant les règles générale relative au marchés public et au disposition des articles 65-82 de décret présidentiel n° 15-247 du 15 septembre 2015 ,portant réglementation des marché publics et des délégation des services public , un avis d'attribution provisoire rectificatif de l'appel d'offres, ouvert avec exigence de capacité minimal n°01//2026,,portant sur prestation de nettoyage , entretien et désinfection des services hospitaliers de l'établissement public hospitalier BOLOGHINE IBN ZIRI pour l'année 2026

Qu'a l'issue de l'évaluation des offres technique et financière les lots attribué provisoirement selon

Le tableau ci-dessus :

N° lot	soumissionnaire	Montant Min TTC	Montant en ttc
01	ETS BELABBAS AMMAR	4 758 810.00 DA	5 710 572.00 DA
02	Infructueux		
03	ETS BELABBAS AMMAR	1 903 524.00 DA	2 284 228.80 DA
04	ETS BELABBAS AMMAR	1 903 524.00 DA	2 284 228.80 DA
05	ETS BELABBAS AMMAR	4 758 810.00 DA	5 710 572.00 DA

Tous soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marché publics de la wilaya, dans un délai de (10) dix jours à compter de la première publication du présent avis et conformément à la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générale des marché public et conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.